

L'an deux mil vingt, le 24 mai, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 18 mai s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. Jacques DELATTRE.

Présents : tous les membres en exercice : 15 conseillers municipaux
CARDON Jérémy, CAUX Patrice, COCQUEREL Nathalie, CREPIN David, DEGAND Claudy, DELATTRE Jacques, DEMEULEMEEZTER Roselyne, CHABOTIER-FOUCAUT Ingrid, GASPART Jean-Pierre, HENQUEZ-DUCROCQ Emeline, MILHAMONT Jean-Marie, PRUVOST Marielle, VASSEUR Bernard, VENDEVILLE Roger, VIVIEN Olivier

La séance ouverte, Monsieur le Maire déclare que tous les membres du conseil municipal sont présents.

Monsieur CARDON Jérémy est nommé secrétaire.

DELIBERATIONS du 24 mai 2020

Objet : Election du Maire

Monsieur Bernard Vasseur qui est le plus âgé des membres du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée. Il a dénombré 15 conseillers présents, le quorum est atteint. Avant de commencer, il a fait un petit mot d'accueil à toute l'assemblée et il a rappelé les conditions du protocole de cette nouvelle élection en cette période sanitaire du covid19. Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire en rappelant les articles de Loi et demande à l'assemblée deux assesseurs pour tenir le bureau de vote : Mr Caux Patrice et Mme Pruvost Marielle sont candidats. Il demande qui veut être élu candidat pour la place de Maire au sein de la Commune d'Elnes. Seul, Mr Jacques Delattre se présente. Monsieur Bernard Vasseur fait l'appel de chaque candidat pour venir voter.

Les assesseurs passent au dépouillement. Résultats du 1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

Proclamation de l'élection du Maire : Monsieur Jacques DELATTRE a été proclamé Maire avec 14 voix pour et a été immédiatement installé.

Objet : Elections des Adjoints

Sous la Présidence de Monsieur Jacques DELATTRE élu Maire, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints. Monsieur le Maire donne lecture des articles de Loi. Il indique que la commune peut disposer au minimum de deux adjoints et au maximum de quatre adjoints. Il rappelle qu'en application antérieures, la commune disposait à ce jour de quatre adjoints. Au vu de ces éléments, et après en avoir délibéré comme suite par 2 voix pour 2 adjoints, 3 voix pour 3 adjoints et 10 voix pour 4 adjoints, le conseil municipal fixe à 4 adjoints le nombre des adjoints au maire de la commune. Monsieur le Maire signale qu'il prendra un arrêté pour donner délégation à chaque adjoint installé, il précise fermement que si cette fonction de délégation n'est pas respectée ou appliquée pour divers motifs au cours du mandat, il sera préférable alors que l'adjoint soit en mesure de remettre sa démission par lettre recommandée ou s'il ne le fait pas, dans ce cas, Mr le Maire prendra les mesures nécessaires afin de résilier ce poste qui lui sera confié.

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le poste du **1^{er} adjoint** au maire. Seul, Mr Roger Vendeville se présente. Monsieur le Maire fait l'appel de chaque candidat pour venir voter.

Les assesseurs passent au dépouillement. **Résultats du 1^{er} tour de scrutin** :

- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8
-

Monsieur Jean-Marie MILHAMONT obtient 2 voix, Monsieur Roger VENDEVILLE obtient 13 voix.

Proclamation de l'élection du 1^{er} adjoint : Monsieur Roger VENDEVILLE a été proclamé **1^{er} Adjoint avec 13 voix pour et a été immédiatement installé.**

.....

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le poste du **2^{ème} adjoint** au maire. Seul, Mr Jérémy CARDON se présente. Monsieur le Maire fait l'appel de chaque candidat pour venir voter.

Les assesseurs passent au dépouillement. **Résultats du 1^{er} tour de scrutin** :

- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Monsieur Bernard VASSEUR obtient 1 voix, Monsieur Jérémy CARDON obtient 14 voix.

Proclamation de l'élection du 2^{ème} adjoint : Monsieur Jérémy CARDON a été proclamé **2^{ème} Adjoint avec 14 voix pour et a été immédiatement installé.**

.....

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le poste du **3^{ème} adjoint** au maire. Seule, Mme Emeline HENQUET-DUCROCQ se présente. Monsieur le Maire fait l'appel de chaque candidat pour venir voter.

Les assesseurs passent au dépouillement. **Résultats du 1^{er} tour de scrutin** :

- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

Madame DEMEULEMEEZTER Roselyne obtient 1 voix, Madame HENQUEZ Emeline obtient 13 voix.

Proclamation de l'élection du 3^{ème} adjoint : Madame Emeline HENQUEZ a été proclamée **3^{ème} Adjointe avec 13 voix pour et a été immédiatement installée.**

.....

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le poste du **4^{ème} adjoint** au maire. Trois candidats se présentent : Mme Roselyne DEMEULEMEEZTER, Mr Claudy DEGAND et Mr David CREPIN. Monsieur le Maire fait l'appel de chaque candidat pour venir voter.

Les assesseurs passent au dépouillement. **Résultats du 1^{er} tour de scrutin** :

- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Madame DEMEULEMEEZTER Roselyne obtient 7 voix, Monsieur Claudy DEGAND obtient 6 voix et Mr David CREPIN obtient 2 voix.

Les candidats n'ayant pas obtenus la majorité absolue soit 8 voix, Mr le Maire demande de procéder à un 2^{ème} tour. Mr David CREPIN ne se représente plus pour le 2^{ème} tour. Mme DEMEULEMEEZTER Roselyne et Mr Claudy DEGAND se présente pour le 2^{ème} tour. Mr le Maire fait l'appel de chaque candidat pour venir voter.

Les assesseurs passent au dépouillement. **Résultats du 2^{ème} tour de scrutin** :

- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

Madame DEMEULEMEEZTER Roselyne obtient 8 voix, Monsieur Claudy DEGAND obtient 6 voix.

Proclamation de l'élection du 4^{ème} adjoint : Madame Roselyne DEMEULEMEEZTER a été proclamée 4^{ème} Adjointe avec 8 voix pour et a été immédiatement installée.

Objet : Nomination d'un conseiller délégué

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il souhaite nommer un conseiller délégué pour les petits travaux concernant le chauffage et l'électricité au niveau des bâtiments communaux.

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour ce poste. Seul, Monsieur MILHAMONT Jean-Marie est candidat.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte le poste de délégué conseiller et nomme Mr MILHAMONT Jean-Marie pour ce poste.

Objet : Délégués à la CCPL - Conseil Communautaire

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de délibérer deux délégués pour représenter la Communauté de Communes du Pays de Lumbres (CCPL).

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour les délégués à la CCPL :

Monsieur Jacques DELATTRE et Mr CAUX Patrice se présentent pour être délégués à la CCPL. Les deux délégués sont élus à l'unanimité.

Après en avoir délibéré, par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention, le conseil municipal accepte les deux délégués pour représenter la CCPL au conseil communautaire.

Objet : Délégués au SIDEALF Syndicat Intercommunal Des Eaux et Assainissement de Lumbres

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de délibérer pour un délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour représenter le SIDEALF.

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour les délégués titulaires :

Monsieur Roger VENDEVILLE se présente pour être délégué titulaire. Le délégué titulaire est élu à l'unanimité.

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le délégué suppléant :

Monsieur Jacques DELATTRE se présente pour être délégué suppléant. Le délégué suppléant est élu à l'unanimité.

Après en avoir délibéré, par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention, le conseil municipal accepte les délégués : 1 titulaire et 1 suppléant pour représenter le SIDEALF.

Objet : Désignation de 5 conseillers municipaux pour le CCAS (Commission Communale d'Action Sociale)

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux qui souhaitent faire partis de la Commission CCAS et fait appel à candidature.

Membre d'office : DELATTRE Jacques, Président

Sont candidats : Mme CHABOTIER Ingrid, Mrs DEGAND Claudy, VIVIEN Olivier, VENDEVILLE Roger, GASPART Jean-Pierre.

Divers :

- Monsieur Patrice CAUX se propose et se tient à disposition pour éventuellement aider au montage des dossiers de subventions FDE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures.